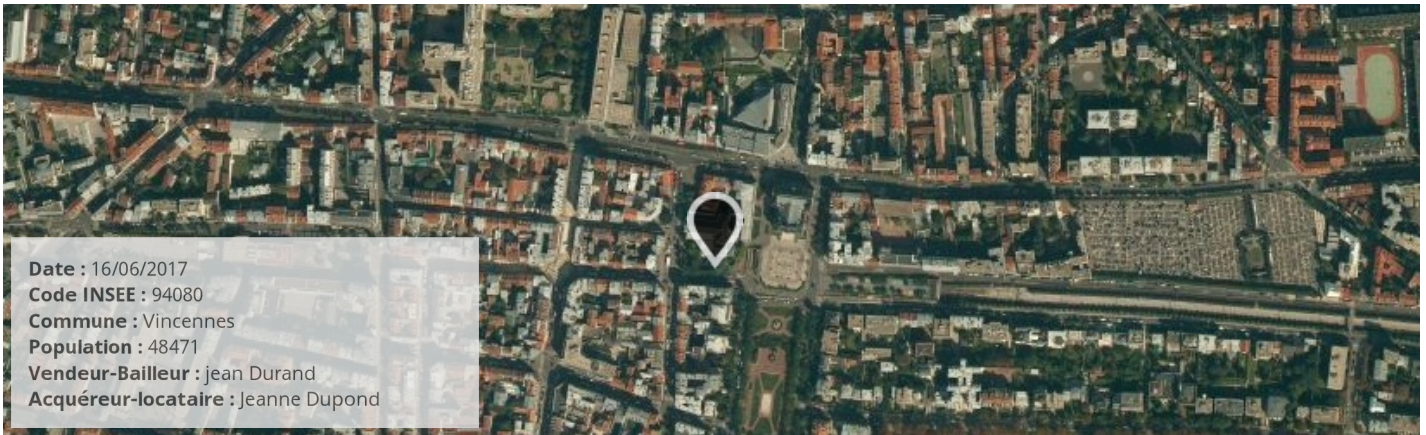


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

55 RUE DE FONTENAY 94300 VINCENNES



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

35 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Séisme

Aucun

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
---------	------	---------	------

CONCLUSIONS

Le bien n'est concerné par aucun plan de prevention de risque

Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

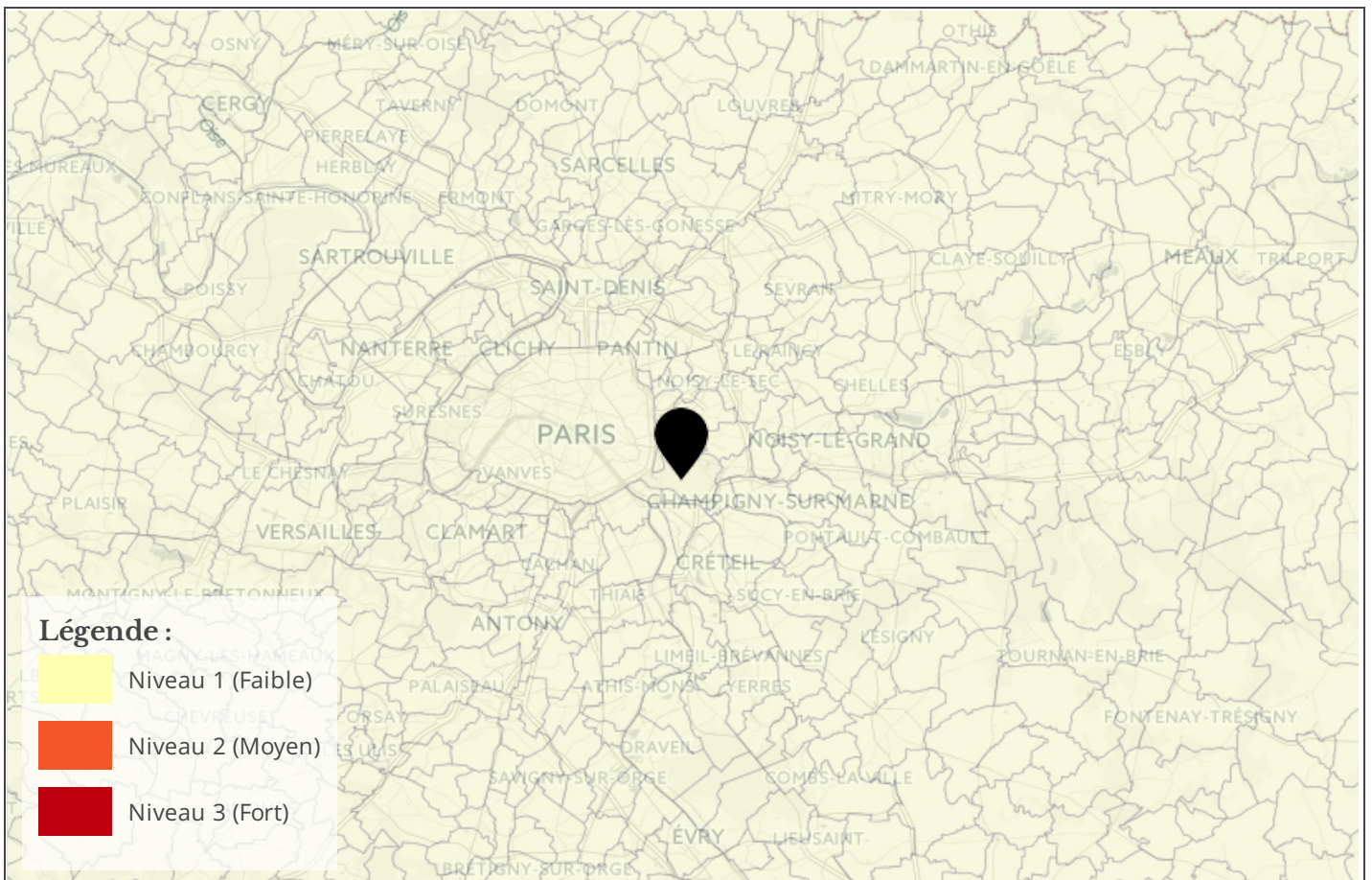
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
Inondations et coulées de boue	13/05/2006	13/05/2006	27/07/2006	08/08/2006

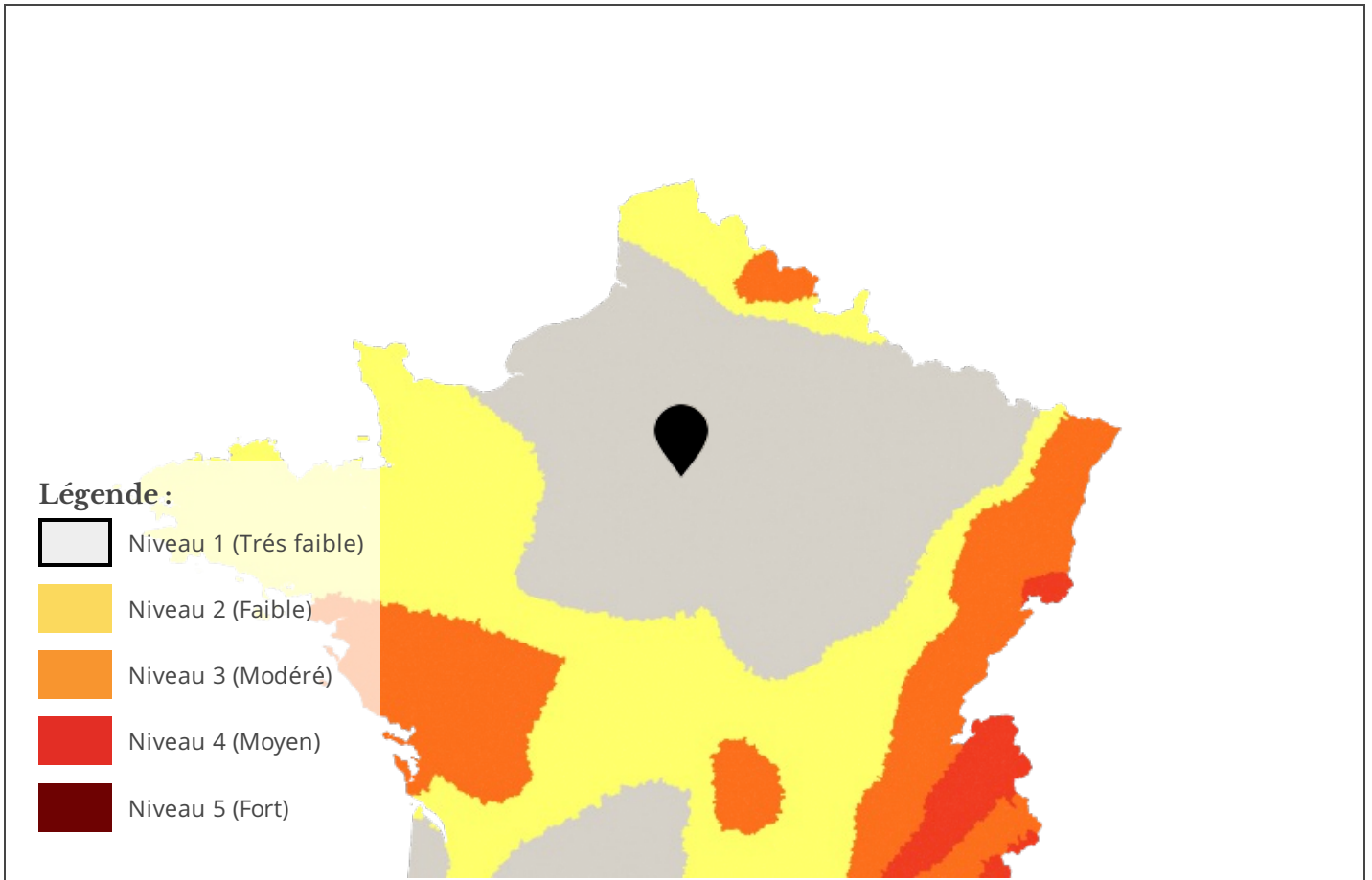
Referentiel cadastral parcelle



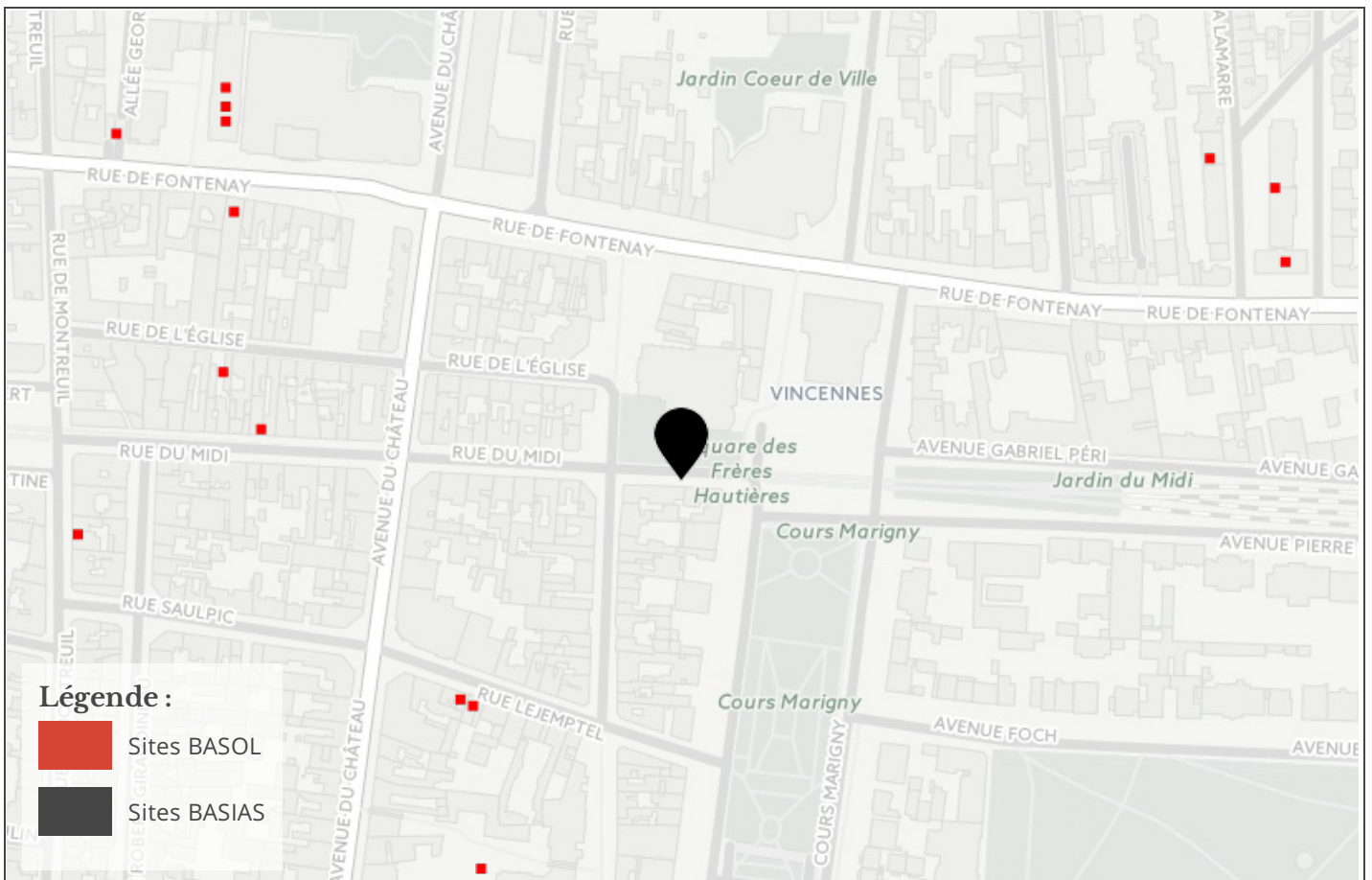
Information RADON



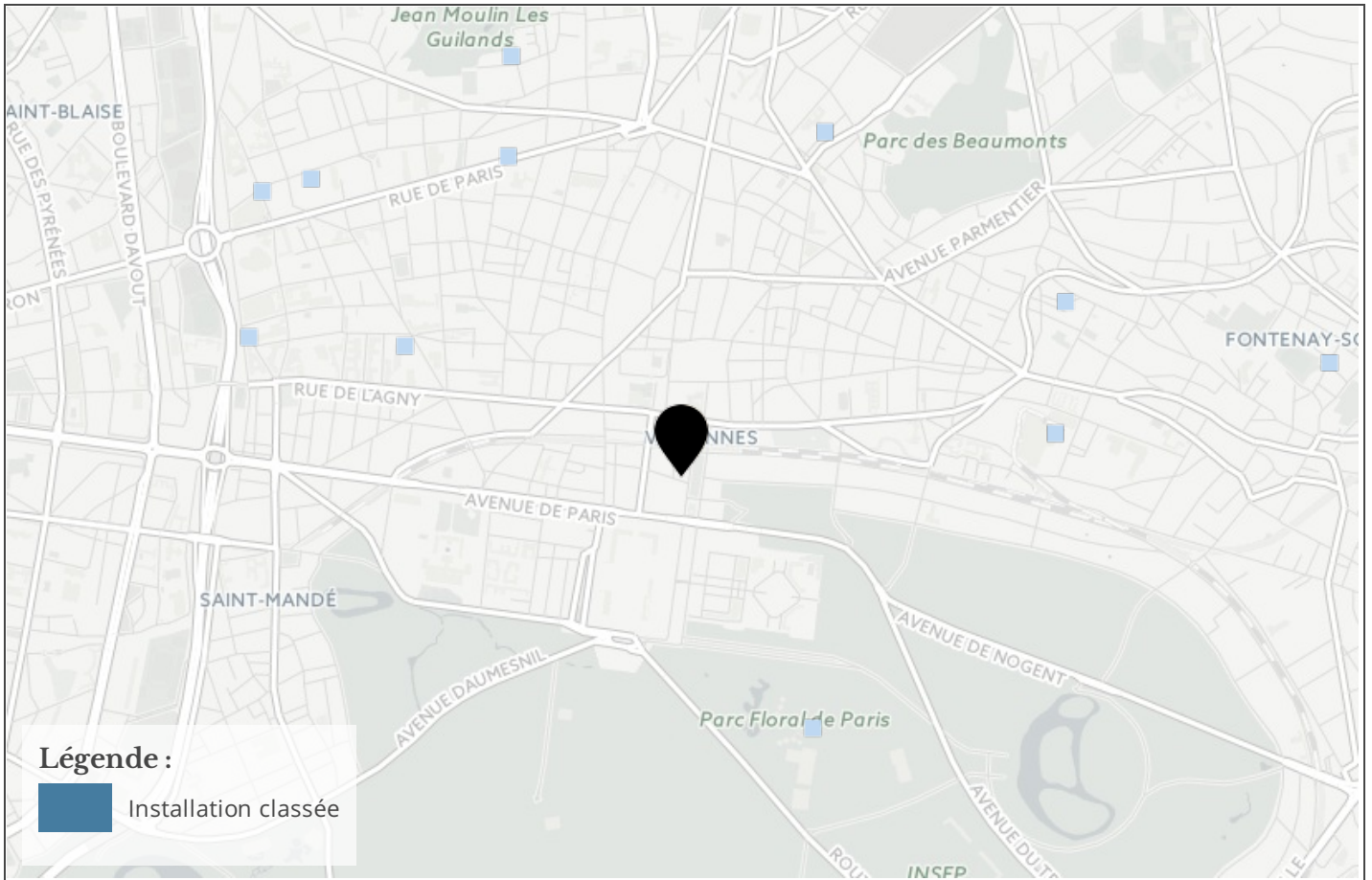
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2015/2362

du 31 juillet 2015

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

55 Rue de Fontenay

94300

VINCENNES

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1** X
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	VINCENNES	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9401849	palisse, blanchisserie, 8 rue lejemptel vincennes (94080)	159 mètres
IDF9401869	venard, atelier de traitement de surface, 6 rue lejemptel vincennes (94080)	160 mètres
IDF9401868	duverger, atelier de traitement de surface, 34 rue midi (du) vincennes (94080)	201 mètres
IDF9401824	giraud, garage, 25 rue eglise (de l') vincennes (94080)	222 mètres
IDF9403110	garage d'automobiles, garage, 99 rue fontenay (de) vincennes (94080)	241 mètres
IDF9401861	lavnet, blanchisserie, 158 rue fontenay (de) vincennes (94080)	267 mètres
IDF9401856	chantois, atelier de travail des métaux, 150 rue fontenay (de) vincennes (94080)	271 mètres
IDF9401848	thierry, garage, 160 rue fontenay (de) vincennes (94080)	276 mètres
IDF9401827	garage de la mairie, garage, 13 rue jarry (de la) vincennes (94080)	285 mètres
IDF9401845	dussel, blanchisserie, 42 rue montreuil (de) vincennes (94080)	291 mètres
IDF9401834	molinie, garage, 30 rue liberté (de la) vincennes (94080)	299 mètres
IDF9401864	danis, atelier de matières plastiques, 3 rue silvestri (charles) vincennes (94080)	299 mètres
IDF9400669	fonderie boue, fonderie, 6 rue jarry (de la) vincennes (94080)	307 mètres
IDF9402644	delzongle, dépôt de déchets métalliques, 166 rue fontenay vincennes (94080)	308 mètres
IDF9401820	paillard, atelier de travail des métaux, 7 rue daumesnil vincennes (94080)	351 mètres
IDF9401830	airault, garage, 40 rue fontenay (de) vincennes (94080)	361 mètres
IDF9401416	herrenschmidt c, les fils, tannerie, 23 rue gaillard (joseph) vincennes (94080)	366 mètres
IDF9400673	tannerie, tannerie, 12 rue diderot vincennes (94080)	389 mètres
IDF9400659	atelier de peinture, atelier d'application de peinture et vernis, 44 rue diderot vincennes (94080)	395 mètres
IDF9401859	sotranco, atelier de travail des métaux, 14 rue aubert vincennes (94080)	397 mètres
IDF9402649	saru, sté auxiliaire de residus urbains, dépôt d'ordures ménagères, gare vincennes (de) vincennes (94080)	402 mètres
IDF9402111	jpg industrie, imprimerie, ex bonnichon créations, atelier d'application de peinture et vernis, 28 rue marseillaise (de la) vincennes (94080)	405 mètres
IDF9400666	fabrique de peinture, fabrique de peinture, 10 rue diderot vincennes (94080)	412 mètres
IDF9401894	stefanelli, atelier de travail des métaux, 78 avenue république (de la) vincennes (94080)	412 mètres
IDF9400676	atelier de traitement de surface, atelier de traitement de surface, 2 rue diderot vincennes (94080)	432 mètres
IDF9403108	garage siav/renault/shell, garage, 44 rue paris (de) vincennes (94080)	442 mètres
IDF9403510	hallu société, teinturerie, 46 rue strasbourg (de) vincennes (94080)	446 mètres
IDF9400668	fonderie, fonderie, 48 rue strasbourg (de) vincennes (94080)	446 mètres
IDF9401863	underwood, sté, atelier de travail des métaux, 97 avenue république (de la) vincennes (94080)	453 mètres
IDF9402645	pneus service, garage, 12 rue fontenay vincennes (94080)	464 mètres
IDF9403802	garage royal nogent garage, ex garage peugeot sabrié, garage, 3 avenue paris (de) vincennes (94080)	464 mètres
IDF9403867	wuplan sa, garage, 5 avenue paris (de) vincennes (94080)	468 mètres
IDF9401851	garage briard, garage, 28 avenue aubert vincennes (94080)	475 mètres
IDF9401860	chaumat, atelier de travail des métaux, 39 rue marseillaise (de la) vincennes (94080)	478 mètres
IDF9403622	lhotte, atelier d'application de peinture et vernis, 4 rue fontenay (de) vincennes (94080)	499 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

VINCENNES

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 22/11/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/07/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net